

PROCÈS VERBAL
de la Séance du Conseil d'Administration
du 26 avril 2021
N° de la séance : 5

ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 26 avril 2021 en séance ordinaire sur convocation du chef d'établissement transmise avec l'ordre du jour à tous les membres le 9 avril 2021.

Monsieur le Principal ouvre la séance à 18h30 en visioconférence.

Présents : 17 membres dont 16 votants. Mme FERRAND, agent comptable, ne participe pas aux votes.

Absents et excusés : Mme CRNKOVIC, Mme NDOUTA, Mme HAREL, Mme LAMARTINE, M. BAZOT, Mme LANGLOIS, Mme CHEVE, M. CHERKAOUI, M. FERRAND

Absents et remplacés :

Le quorum étant atteint, M. MADEC procède à l'ouverture du conseil d'administration, Madame LE GAL accepte, sur invitation du Chef d'établissement, d'être secrétaire de séance.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour complété des éventuelles questions diverses
2. Approbation des procès-verbaux des conseils d'administration précédents
3. Contrats - Conventions
4. Budget Génération numérique
5. Répartition BOP
6. DBM 2020 et 2021
7. Compte financier 2020
8. Information OP@LE
9. Questions diverses à porter à la connaissance du chef d'établissement au moins 48h avant la réunion du conseil d'administration

1. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur MADEC présente l'ordre du jour.

Aucune remarque.

Vote : Les membres du CA adoptent l'ordre du jour du CA du 26 avril 2021,
à l'unanimité des membres assistants : 16 voix sur 16.

PROCÈS VERBAL
de la Séance du Conseil d'Administration
du 26 avril 2021
N° de la séance : 5

2. Approbation des procès-verbaux des conseils d'administration précédents

Il s'agit du Conseil d'administration sur la DGH du 11 février 2021 et du Conseil d'administration extraordinaire sur l'autorisation de signer une convention de mutualisation (paiement des vacances OEPRE) du 16 mars 2021.

Vote : Les membres du CA adoptent les procès-verbaux des deux conseils d'administration précédents à l'unanimité des membres assistants : 16 voix sur 16.

Monsieur MADEC donne la parole à Madame BROIGNIEZ, adjoint-gestionnaire, pour la partie financière accompagnée de Madame FERRAND, agent comptable.

3. Contrats –Conventions :

a) Convention « Génération numérique » :

Il s'agit de 2 heures d'intervention auprès de chaque classe de 5ème sur le thème « internet et les réseaux sociaux » soit 12 heures d'intervention.

Les dates retenues, les 03 et 04 juin 2021, peuvent évoluer en fonction de la crise sanitaire.
Montant de la prestation 758,00 euros

Connexion de Mme MONTRON et Mme M'COLO à 18h35 : 18 présents.
Connexion de M. GUIBERT à 18h39 : 19 présents

Vote : Les membres du CA autorisent le chef d'établissement à signer la convention pour l'organisation d'une action éducative avec Génération numérique. Deux jours d'intervention auprès de 6 classes pour un montant total de 758 €. à l'unanimité des membres assistants : 19 voix sur 19.

b) Convention et annexes du groupement comptable :

Cette convention concerne les modalités d'organisation et de fonctionnement entre l'agence comptable située au lycée Raphaël Elizé et les établissements rattachés.

Date d'effet le 01 janvier 2022 pour la durée du groupement comptable.

La contribution financière au groupement comptable est fixée à 0,04% du montant net des recettes de chaque établissement.

Cette convention est obligatoire dans le cadre du contrôle comptable.

Vote : Les membres du CA autorisent le chef d'établissement à signer la convention du groupement comptable accompagnée de ses annexes concernant les modalités d'organisation et de fonctionnement entre l'agence comptable située au lycée R. Elizé et les établissements rattachés. Date d'effet le 01 janvier 2022 pour la durée du groupement comptable. La contribution financière au groupement comptable est fixée à 0.04% du montant net des recettes de chaque établissement.

PROCÈS VERBAL
de la Séance du Conseil d'Administration
du 26 avril 2021
N° de la séance : 5

c) Remplacement des photocopieurs

Madame BROIGNIEZ présente la mise en concurrence de 3 prestataires pour le remplacement des photocopieurs (cf tableau joint).

Le fournisseur actuel peut remplacer les 3 photocopieurs courant août et avoir un fonctionnement dès septembre. Il y aura une formation pour l'utilisation de ces nouveaux appareils.

Vote : Les membres du CA autorisent le chef d'établissement à signer le contrat pour les trois photocopieurs.

POUR 18

ABSENTATION 1

4. Budget Génération numérique :

Après avoir voté la convention, Madame BROIGNIEZ demande au conseil de se prononcer sur le budget prévisionnel.

139 élèves participeront les 03 et 04 juin 2021, montant des dépenses 758,00 euros.

Cette action sera intégralement financée par la dotation globalisée départementale sur le service Activités Pédagogiques (AP)

Vote : Les membres du CA approuvent le budget prévisionnel de l'action Génération numérique à l'unanimité des membres assistants : 19 voix sur 19.

5. Répartition BOP :

Madame BROIGNIEZ poursuit en présentant deux répartitions BOP.

a) Répartition BOP 141

Subventions allouées 3 839,86 euros retracées au service Activités Pédagogiques (AP)

Proposition

Besoin de financement pour les droits de copie 886,50 (montant connu)

Solde pouvant être affecté aux manuels scolaires 2953,81 euros

PROCÈS VERBAL
de la Séance du Conseil d'Administration
du 26 avril 2021
N° de la séance : 5

Vote : Les membres du CA approuvent la répartition de 3 839.86 € des subvention BOP 141 comme suit : droit de copies pour 886.50 € ; manuels scolaires pour 2 953.81 €
à l'unanimité des membres assistants : 19 voix sur 19.

b) Répartition BOP 230

Subventions allouées 5 812,77 euros retracées au service Vie de l'Elève (VE)

Proposition

Fonds social Cantine pour 3 812,77 euros,
Fonds social Collégien pour 2 000,00 euros

Les sommes non utilisées sont gérées en classe 4 et ne vont pas alimenter le fonds de roulement.

Vote : Les membres du CA approuvent la répartition de 5 812.77 € des subvention BOP 230 comme suit : fonds social cantine pour 3 812.77 € ; fonds social collégien pour 2 000 €

POUR 18

ABSENTION 1

6. DBM 2020 et 2021 :

Madame BROIGNIEZ présente des DBM pour information :

a) DBM 2020 :

n° 11 : Ajustement au service Administration et Logistique (ALO) de la subvention départementale pour les crédits dédiés à la maintenance + 606,00 euros.

n° 12 : Ajustement au service Vie de l'Elève (VE) des crédits dédiés à l'aide départementale pour les élèves boursiers et demi-pensionnaires + 50,17 euros

n° 13 : - Ajustement des recettes et des dépenses du service de restauration et d'hébergement (SRH) – 55 345,22 euros,

- Prise en compte des variations des stocks

au SRH – 1 040,55 euros, à Activités pédagogiques (AP) pour la SEGPA – 370,74 euros

PROCÈS VERBAL
de la Séance du Conseil d'Administration
du 26 avril 2021
N° de la séance : 5

b) DBM 2021 :

n° 1 : - Ouverture en recettes et en dépenses au service Activités Pédagogiques (AP) de la subvention OEPRE pour 327,00 euros.

- Ajustement de la subvention départementale au service Administration et Logistique (ALO) pour les crédits dédiés à la maintenance + 606,00 euros.

- Ouverture en recettes et en dépenses au Service de Restauration et d'Hébergement (SRH) des subventions départementales pour un montant global de 8 688,34 euros. Subventions dédiées à des travaux pour la chambre froide et pour divers matériels au restaurant scolaire,

n° 2 : - Ouverture en recettes et en dépenses au service Activités Pédagogiques (AP) de 327,00 euros pour la subvention départementale dédiée à l'accueil des élèves allophones.

7. Compte financier 2020 :

Madame BROIGNIEZ indique que le compte financier se découpe en deux parties :

- Analyse budgétaire : domaine de l'ordonnateur et du gestionnaire,
- Analyse financière : domaine de l'agent comptable.

a) Analyse budgétaire :

L'analyse budgétaire est présentée par l'ordonnateur, Monsieur MADEC et l'adjointe-gestionnaire Madame BROIGNIEZ.

PROCÈS VERBAL
de la Séance du Conseil d'Administration
du 26 avril 2021
N° de la séance : 5

Réalisation du budget

RECETTES

SER V	LIBELLE	BUDGET VOTE	RECETTES REALISEES	NON REALISEES
AP	ACTIVITE PEDAGOGIQUE	103 756.28	86 266.51	- 17 489.77
VE	VIE DE L'ELEVE	13 913.52	7 563.94	- 6 349.58
ALO	ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE	120 427.63	116 952.42	- 3 475.21
	Dont Amortissements neutralisés	3 631.43	3 631.43	0.00
	SERVICE GENERAL	238 097.43	210 782.87	- 27 314.56
SRH	RESTAURATION ET HEBERGEMENT	154 539.98	154 539.98	0.00
SBN	BOURSES NATIONALES	40 050.17	40 050.17	- 0.00
	FONCTIONNEMENT	432 687.58	405 373.02	- 27 314.56
OPC	Opérations en Capital	564.00	564.00	- 0.00
	TOTAL GENERAL	433 251.58	405 937.02	- 27 314.56

DEPENSES

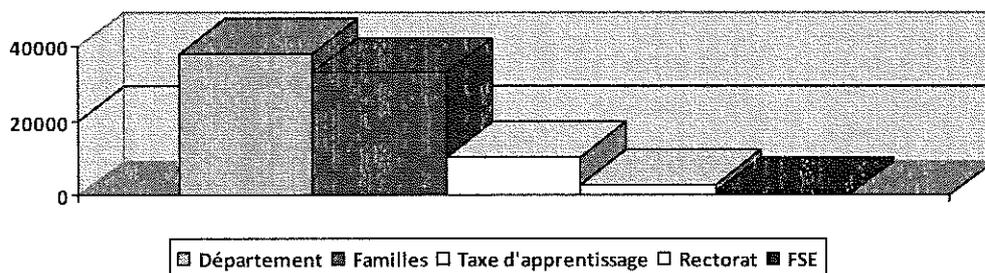
SERV	LIBELLE	BUDGET VOTE	DEPENSES REALISEES	NON UTILISE
AP	ACTIVITE PEDAGOGIQUE	109 137.02	88 252.22	20 884.80
VE	VIE DE L'ELEVE	13 913.52	7 563.94	6 349.58
ALO	ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE	139 793.39	123 932.03	15 861.36
	Dont Amortissements	9 474.32	9 474.32	0.00
	SERVICE GENERAL	262 843.93	219 748.19	43 095.74
SRH	RESTAURATION ET HEBERGEMENT	166 624.35	159 220.72	7 403.63
SBN	BOURSES NATIONALES	40 050.17	40 050.17	0.00
	FONCTIONNEMENT	469 518.45	419 019.08	50 499.37
OPC	OPERATIONS EN CAPITAL	1 864.00	1 128.00	736.00
	TOTAL DEPENSES	471 382.45	420 147.08	51 185.37

PROCÈS VERBAL
de la Séance du Conseil d'Administration
du 26 avril 2021
N° de la séance : 5

Service Activités pédagogiques (AP) :

Les principales recettes :

- Le Département de la Sarthe : 38 322.77 € soit 44.42 %
- Les familles : 33 170.50 € soit 38.45 % (uniquement pour les voyages ou sorties scolaires)
- La Taxe d'Apprentissage : 10 439.20 € soit 12.10 %
- Le Rectorat : 2 937.30 € soit 3.40 %
- Les dons du FSE : 1 038.13 € soit 1.24 %



Les principales dépenses :

Les sorties et voyages scolaires : 43 000.74 € soit 49.86 %. Les dépenses allouées aux sorties et voyages ont été en baisse de 9 312.57 euros par rapport à l'exercice 2019.

La location des installations sportives pour 10 446.61 euros.

L'acquisition de 24 microscopes pour les sciences pour un montant de 8 543.52 euros, 1 005.50 pour 10 tapis de sols pour l'EPS.

L'achat de 105 manuels scolaires 4ème/3ème en mathématiques pour un montant de 1724.77 euros et l'ajustement du stock des autres manuels pour 253.88 euros.

Les dépenses liées aux enseignements pour 20 818.01 euros.

La pandémie Covid19 a eu un impact important sur les activités pédagogiques. Notamment pour l'organisation des sorties scolaires, plusieurs n'ont pas pu être réalisées, (prévisions à 51 278.71 euros pour une réalisation de 43 000.74 euros) à l'inverse une augmentation du financement des frais de reprographie de 21.28 % est constatée.

PROCÈS VERBAL
de la Séance du Conseil d'Administration
du 26 avril 2021
N° de la séance : 5

Sorties / Voyages / Projets pédagogiques

DESTINATION	date	classes	nb élèves	TOTAL	FAMILLES	Dot global.	autres finance ments	COLLE GE (DOTF/T A)	TOTAL
Ciné jeu « Reine d'une été »	23/01/2020	ULIS	8	17.60	12.00	0.00	0.00	0.00	17.60
Collège au cinéma « La pirogue »	27/01/2020	EGPA	28	70.00	42.00	0.00	0.00	0.00	70.00
Collège au cinéma « Quai des orfèvres »	28/01/2020	EGPA	31	77.50	46.50	0.00	0.00	0.00	77.50
Formasarthe	31/01/2020	3èmes	131	850.00		0.00	503.00	227.00	850.00
Entracte 1 « dans l'engrenage »	07/02/2020	ULIS +EGPA	48	384.00	0.00	0.00	0.00	384.00	384.00
Voyage à la montagne	02 au 07 février 2020	3èmes	48	19 130.00	16 320.00	1 000.00	0.00	1 810.00	19 130.00
Voyage en Sicile	04 au 08 février 2020	4ème et 3ème latinistes	35	16 640.00	12 880.00	1 021.97		1 764.00	16 640.00
Voyage à Paris	06 au 07 février 2020	3èmes	43	5 174.64	3 870.00	895.24		431.40	5 174.64
Génération numérique	05 mars 2020	5èmes		377.00				377.00	377.00
Gestes qui sauvent	02 -04 et 06 mars 2020	3ème A 3ème F 3ème E	56	280.00				280.00	280.00
TOTAL BUDGET 2020				43 000.74	33 170.50	2 917.21	503.00	5 273.40	43 000.74

PROCÈS VERBAL
de la Séance du Conseil d'Administration
du 26 avril 2021
N° de la séance : 5

Service Vie de l'élève (VE)

Fonds social collégien : 419.43 euros ont été utilisés pour venir en aide aux familles, 4 élèves pour les voyages scolaires, 2 élèves pour des fournitures scolaires.

Fonds social Cantine : 2 271.90 euros (29 élèves aidés).

Aide de compensation de 0.65 € / repas attribuée par le Conseil Départemental aux élèves boursiers soit 4 758.00 euros. On constate une forte diminution (-39.28 %) par rapport à l'exercice 2019. Cette diminution est essentiellement due à la pandémie Covid19, le restaurant scolaire n'ayant pas fonctionné durant le confinement et ayant repris une activité moindre lors du 3ème trimestre 2019-2020.

En adéquation avec la Charte de fonds sociaux votée au Conseil d'administration du 2 novembre 2020, les équipes de l'établissement (service social, d'intendance, d'administration, de vie scolaire...) sont mobilisées de la manière la plus efficace possible pour informer, proposer et accompagner les familles.

Service Administration et Logistique (ALO):

Le service Administration et Logistique repose principalement sur quatre principaux types de recettes :

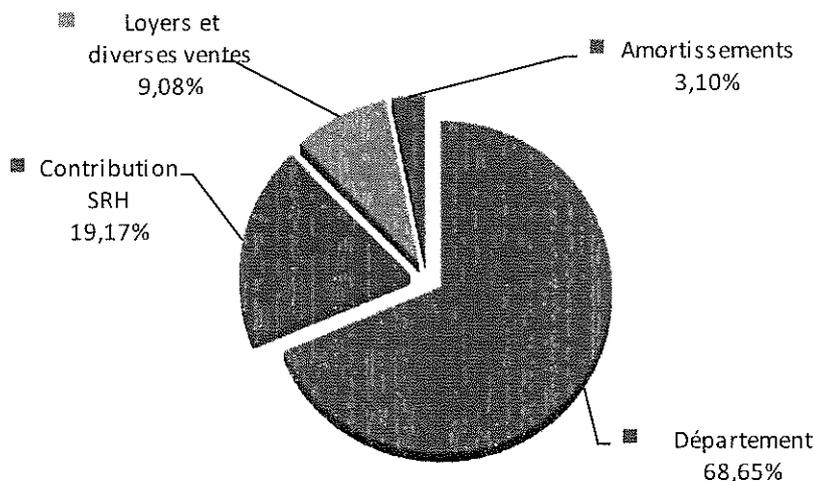
- La dotation de fonctionnement du Conseil Départemental : 71 622.90 € soit 61.24 %, augmentée des différentes subventions accordées à l'établissement pour 8 650.37 euros,
- La participation aux charges communes du Service de Restauration et d'Hébergement (SRH) : 22 424.45 € soit 19.17 %. L'exercice 2020 aura connu une importante diminution de cette contribution 22 424.45 euros au lieu de 39 036.84 euros en 2019 soit une variation de - 42.56 %.
- Les produits annexes : 10 623.27 € soit 9.08 % (dont 80.62% concerne les locations des logements, le reste provenant des ventes de badges et de carnets de correspondance).

L'établissement dispose de 5 logements de fonction, 2 sont occupés en Nécessité Absolue de Service (NAS) par Le Principal et l'Adjointe-Gestionnaire, un logement est vacant suite à la dérogation à l'obligation de loger obtenue par la Principale-Adjointe et enfin 2 autres logements sont loués par Convention d'Occupation Précaire (COP).

- La neutralisation des amortissements : 3 631.43 € soit 3.10%

PROCÈS VERBAL
de la Séance du Conseil d'Administration
du 26 avril 2021
N° de la séance : 5

Origine des financements du service ALO



Une baisse des crédits utilisés pour les dépenses d'énergie de 10 819.43 euros est constatée. Cette diminution s'explique par la période de confinement observé en 2020 et par un retour progressif des élèves en classe.

Pour la deuxième année consécutive, les frais postaux et de téléphonie sont en augmentation de 5.68 %. En effet malgré les mesures de réduction entreprises, la période de confinement a nécessité l'envoi des devoirs et leçons par voie postale pour tous les élèves en carence d'outil informatique.

Les dépenses liées à l'infirmerie ont augmenté de 40.67 %. De même, les dépenses pour les produits d'entretien ont observé une hausse de 77 %. Ces variations s'expliquent essentiellement par des achats des masques, de virucide, de gel hydroalccolique et de divers matériels liés à la mise en place des différents protocoles sanitaires pour un coût sur l'exercice 2020 de 8 085.80 euros.

A l'inverse, des baisses dues au confinement, à un retour progressif à l'enseignement et à la restauration scolaire sont constaté pour l'entretien des espaces verts et la maintenance (-21.5%), les frais de déplacement (-89.9%) et les dépenses d'énergie (-18.64%),

Enfin, le budget a permis de financer sur le service ALO de nombreux équipements à savoir : 18 tables, 28 chaises, 24 tabourets, 1 armoire vie scolaire, 2 lits d'infirmerie, une tondeuse thermique, pour un montant de 4 592.60 euros.

PROCÈS VERBAL
de la Séance du Conseil d'Administration
du 26 avril 2021
N° de la séance : 5

Service de Restauration et d'Hébergement (SRH) :

Il faut noter que le Service de Restauration et d'Hébergement a enregistré une forte baisse de ses recettes pour 2020 : 154 539.98 euros contre 234 973.54 euros en 2019 soit - 34.23%,.

Seuls 39 848 repas ont été servis en 2020 contre 61 188 repas en 2019, - 19 917 repas pour les élèves demi-pensionnaires (- 35.10%), - 308 repas pour les élèves externes (-23.44%) et -1 115 repas pour les commensaux et personnes extérieures (-35.63%).

Ces variations s'expliquent en grande partie par la pandémie Covid19 entraînant la fermeture du restaurant scolaire.

Cette inactivité a engendré une diminution des dépenses liées aux approvisionnements en denrées alimentaires, au reversement au Conseil Départemental et à la contribution du service de Restauration et d'Hébergement au service Administration et Logistique. La baisse de ces dépenses a compensé en partie la perte de recettes. Cependant, le Service d'Hébergement et de Restauration a dû supporter des charges fixes (contrats de maintenance, d'analyse...) pour 5 820.50 euros et des frais de réparations pour un montant de 4 760.40 euros subventionnés à hauteur de 1 886.99 euros.

Service des bourses nationales (SBN)

Le montant des bourses nationales est en très légère augmentation par rapport à l'exercice 2019 + 756.17 euros, le nombre d'élèves boursiers reste relativement stable. + 5.79%. On recense 74 boursiers taux 1 (82 en 2019), 35 boursiers taux 2 (30 en 2019) et 50 boursiers taux 3 (48 en 2019).

Des difficultés de paiement des frais de demi-pension sont constatés de la part de plusieurs familles, soit en raison d'une absence de demande de bourse nationale (malgré la campagne intensive menée par les services administratifs) soit par la non prise en compte de l'amoindrissement des ressources de la famille dans le calcul des aides accordées. Plus de 380 foyers correspondent à la catégorie sociale et professionnelle défavorisée.

Au regard de la crise sanitaire et de la situation économique à venir, il conviendra d'identifier et de conduire les familles en difficulté à solliciter une demande de bourse nationale. La poursuite de l'accompagnement des familles par les équipes de l'établissement lors des campagnes de bourses nationales doit avoir pour effet de ne pas reporter sur les fonds sociaux l'aide que constituent ces bourses.

Opérations en capital (OPC)

Le collège a acquis un défibrillateur pour un montant de 1 128 euros financé à hauteur de 50% par Conseil Départemental.

PROCÈS VERBAL
de la Séance du Conseil d'Administration
du 26 avril 2021
N° de la séance : 5

Après cette présentation de l'analyse budgétaire, Madame BROIGNIEZ donne la parole à Madame FERRAND, agent comptable pour l'analyse financière.

Première section : fonctionnement				
		DEPENSES	RECETTES	
AP	Activité pédagogique	87 917,87	86 266,51	-1 651,36
VE	Vie de l'élève	7 563,94	7 563,94	0
ALO	Administration et logistique	120 366,38	116 952,42	-3 413,96
	Total services généraux	215 848,19	210 782,87	-5 065,32
SRH	Restauration et hébergement	159 220,72	154 539,98	-4 680,74
SBN	Bourses nationales	40 050,17	40 050,17	0
	Total services spéciaux	199 270,89	194 590,15	-4 680,74
	TOTAL 1 ^{ère} section	415 119,08	405 373,02	
	Résultat		-9 746,06	
	IAF		- 3 903,17	
OPC	Opérations en capital	1 128	564	
	TOTAL Exécution budgétaire	416 247,08	405 937,02	

PROCÈS VERBAL
de la Séance du Conseil d'Administration
du 26 avril 2021
N° de la séance : 5

Le tableau de financement :

EMPLOIS		RESSOURCES	
IAF	3 903,17		CAF
Immobilisations	1 128	0	Apport
Participations et autres immobilisations financières	0	564	Subvention
		0	Aliénation ou cessions immobilières
Remboursement des dettes financières	0	0	Augmentation des dettes financières
Dépôts et cautionnements versés	0	22,87	Dépôt et cautionnement remboursés
Total des emplois	5 031,17	586,87	Total des ressources
Apport au fonds de roulement		4 444,30	Prélèvements sur fonds de roulement

PROCÈS VERBAL
de la Séance du Conseil d'Administration
du 26 avril 2021
N° de la séance : 5

Le fonds de roulement

- Montant du fonds de roulement = 102 977,68€
- Le stock alimentaire = 5 588,08€
- Le stock de matière d'œuvre = 2 162,43€
- Cautionnement = 0€
- Fonds disponibles du SG = 69 971,76€
- Fonds disponibles du SRH = 25 255,41€

Le besoin en fonds de roulement :

- ❖ Montant arrêté au 31/12 /2020 = - 51 985,36
- ❖ Principaux reliquats de subvention :
 - Manuels scolaires = 3 039.86€
 - Devoirs faits = 533.04€
 - Fonds social = 2 995.66€
 - Bibliothèque formation des enseignants = 1804.47€
 - Subvention DRI = 223.34€
 - Référent MDPH = 1 000€
 - Taxe apprentissage = 15 501.16€
 - Subvention CD Dotation globalisée = 3 262.05€
 - Subvention CD Equipement sportif = 2 920.02€
 - Subvention CD Dotation de compensation = 660€
- ❖ Principales avances :
 - Avance prélèvement = 13 757.80€
 - Avance ½ pension = 404.13€
 - Avance carte repas élèves = 792.80 €
 - Avance carte repas commensaux = 1 844.90€
 - Avance pour factures non parvenues = 21 274.64€
- ❖ Créances à recouvrer :
 - c/4112 – Créances familles N = 3670 €
 - c/41224 6 - Loyer charges locatives = 1433.19€
 - c/ 416 - contentieux = 2240.15€
 - c/ 441120 - Bourses et primes = 1 348.67€
 - c/ 441288 – Dotation compensation = 3 427.95€

PROCÈS VERBAL
de la Séance du Conseil d'Administration
du 26 avril 2021
N° de la séance : 5

La trésorerie : c'est la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

Fonds de roulement – BFdR	=	Trésorerie
102 977,68€ - (- 51 985,36€)	=	154 963,04€

L'autonomie financière de l'établissement :

Établissement		
Eléments à retraiter		Données COFI au 31/12
A	Fonds de roulement net comptable au 31/12	102 977,68
A'	Besoin en fonds de roulement au 31/12 Si supérieur à 0 : prévoir une réserve de fonctionnement nécessaire à l'activité (montant conseillé : 30 jours de fonctionnement) (Cf ligne 6)	-51 985,36
Fonds de roulement lié à des dépenses futures, probables ou certaines		
1	Provisions et dépréciations (15,29,39,49,59)	0,00
2	Dépôts et cautions reçus compte 165	0,00
Fonds de roulement affecté à des activités particulières		
3	Stocks	7 750,51

PROCÈS VERBAL
de la Séance du Conseil d'Administration
du 26 avril 2021
N° de la séance : 5

Eléments de fragilité potentielle du fonds de roulement

4	Créances douteuses: compte 416	2240.15
5	Créances supérieures à un an non provisionnées (sauf 416)	0,00
6	Si A' > 0 : Réserve de fonctionnement nécessaire à l'activité (= D x 30)	0,00

Part du fonds de roulement déjà mobilisée

7	Prélèvements sur FDR votés au BP ou DBM depuis le dernier COFI	0
---	--	---

Fonds de roulement disponible

B	Estimation du fonds de roulement disponible (= A-1-2-3-4-5-6-7)	92 987.02
C	Classe 6 décaissable (montant net des charges des cptes 60 à 65, sauf cptes 658x)	345 556.77
D	Montant d'une journée de fonctionnement (C/ 360)	959.88
E	Evaluation du FDR disponible en nombre de jours de fonctionnement (= B/D)	97
F	Classe 5 au jour du prélèvement (Total soldes débiteurs - Total soldes créditeurs)	205 515
G	Trésorerie en nombre de jours de fonctionnement (= F/D)	214

PROCÈS VERBAL
de la Séance du Conseil d'Administration
du 26 avril 2021
N° de la séance : 5

Les créances et le taux de non recouvrement :

- Des restes à recouvrer sur les familles (droits constatés)
3 670 €, soit 2.13 % des recettes émises.
(2019 = 6 879.79€ / 2018= 5 897.37 €)
- Le contentieux s'établit à 2 240.15 € soit 1.30 % des créances émises. En 2019 : 1293.98 €

Madame FERRAND termine son exposé en demandant s'il y a des questions avant de passer au vote. Le conseil d'administration devra se prononcer sur le compte financier et l'affectation du résultat.

Pas de question Monsieur MADEC passe au vote.

Vote : Les membres du CA adoptent le compte financier sur le budget primitif de 2020 sans réserve.

POUR 17 ABSENTION 2

Vote : Les membres du CA affectent le résultat du compte financier de l'exercice 2020 avec les subdivisions présentées.

POUR 17 ABSENTION 2

8. Information sur Op@le :

Madame FERRAND donne des informations sur le nouvel outil de pilotage comptable et administratif Op@le. C'est une réforme nationale et appliquée à partir de janvier 2022 au lycée R. Elizé.

Il y aura une sphère purement ordonnateur et une sphère comptable avec une dématérialisation totale des procédures, dépôt des factures dans l'application CHORUS, et il faudra que la base élève soit très à jour.

Op@le aura un impact sur tous, et sera une chaîne sans interférence.

Monsieur MADEC remercie Madame BROIGNIEZ et Madame FERRAND pour leur présentation.

Monsieur MADEC donne quelques informations sur le calendrier de fin d'année scolaire :

- Conseil de classe 3è du 31/05 au 03/06
- Conseil de classe 6è-5è-4è du 07/06 au 17/06
- Oaux du DNB le 16/06

PROCÈS VERBAL
de la Séance du Conseil d'Administration
du 26 avril 2021
N° de la séance : 5

- Les épreuves écrites du DNB le 28 et le 29/06/2021
- Départ de Monsieur MADEC pour une mutation en Loire-Atlantique. Il sera remplacé par Monsieur MAIGNAN actuel principal au collège de Pontvallain.
- Le prochain conseil d'administration aura lieu le lundi 2 juillet 2021.

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant pas de questions, Monsieur MADEC clôt la séance à 20h05.

Le Président
H. MADEC

A blue ink signature of H. MADEC, consisting of a stylized 'H' and 'M' followed by a horizontal line.

La secrétaire
V. LE GAL

A blue ink signature of V. LE GAL, featuring a large, sweeping 'V' and 'L' followed by a horizontal line.



Résultats : 0 Liste d'émargement

Émis le : 26 avril 2021 à 18:29 Durée moyenne : 00m. 18s.

Questions (1)

Participants (16)

Affichage des résultats par participant

Nom	Sexe	Temps passé	Temps complété	État du sondage
<u>REMAUD, Jeoffrey-Gaylord</u>		00m. 16s.	26/04/2021 18:29:25	Complété
<u>Mignot, Charlene</u>		00m. 14s.	26/04/2021 18:29:24	Complété
<u>Peltier, Anne Laure</u>		00m. 14s.	26/04/2021 18:29:24	Complété
<u>broigniez, isabelle</u>		00m. 40s.	26/04/2021 18:29:49	Complété
<u>lemetayer, virginie</u>		00m. 17s.	26/04/2021 18:29:27	Complété
<u>le gal, Veronique</u>		00m. 20s.	26/04/2021 18:29:30	Complété
<u>coste, stephanie</u>		00m. 13s.	26/04/2021 18:29:23	Complété
<u>bizery, severine</u>		00m. 16s.	26/04/2021 18:29:28	Complété
<u>ndongala, moise</u>		00m. 44s.	26/04/2021 18:30:00	Complété
<u>RAGARU, Valérie</u>		00m. 14s.	26/04/2021 18:29:24	Complété
<u>DEROUET, Marianne</u>		00m. 14s.	26/04/2021 18:29:24	Complété
<u>DUBOIS, stephanie</u>		00m. 11s.	26/04/2021 18:29:21	Complété
<u>FROUIN, ETIENNE</u>		00m. 11s.	26/04/2021 18:29:21	Complété
<u>RENOU, Claire</u>		00m. 07s.	26/04/2021 18:29:17	Complété
<u>Pollet, Alexis</u>		00m. 10s.	26/04/2021 18:29:20	Complété
<u>Joliveau, Sandrine</u>		00m. 28s.	26/04/2021 18:29:38	Complété

 [Consulter l'information technique pour l'impression](#)

Comparatifs - Location photocopieurs sur 5 ans

Entreprise	Touiller S.A.S. Le Mans	Dactyl Buro Le Mans	Koden Le Mans
Nom appareils	Kyocéra Taskalfa 5003i noir	Kyocéra Taskalfa 5003i noir	Sharp MXM5071 agrafage externe
Prix HT copie noir et blanc	0,0290	0,0290	0,0030
Prix TTC coût copies estimation x3000000	870,00 €	870,00 €	900,00 €
Prix TTC coût copies estimation x20000n et 20000c	638,00 €	638,00 €	660,00 €
Location 3 appareils HT / trimestre	2 x 50 pages N + 1 x 30 pages C	1 x 55 pages N + 1 x 45 pages N + 1 x 25 pages C	2 x 50 pages N + 1 x 26 pages C
Location 3 appareils TTC / trimestre	519,00 € 622,80 €	689,00 € 826,80 €	680,00 € 816,00 €
Surcoût TTC Retour des 3 appareils actuels	0,00 €	0,00 €	324,00 €
Installation 3 appareils	0,00 €	0,00 €	84,00 €
Frais administratifs par facture TTC par an	40,85 €	0,00 €	0,00 €
Total TTC / an	(Assistance connexion) 92,16 € TTC / an 755,81 €	Forfait assistance connexion 0 € Total TTC / an 826,80 €	Forfait assistance connexion 0 € Total TTC / an 1 224,00 €
Total TTC / 5 ans	3 779,04 €	4 134,00 €	6 120,00 €
Coût estimé copies par an	2 378,00 €	2 378,00 €	2 460,00 €
Installation fin août	3 779,04 €	Ajout location 1 trimestre annualisé 442,80/5 4 222,56 €	Ajout location 1 trimestre annualisé 442,80/5 6 208,56 €

Vote du CA pour le choix du prestataire